

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE

Commune de Bardos

MODIFICATION n°1 DU PLU

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par délibération du conseil communautaire en date du 04 février 2023, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a engagé la procédure de modification n°1 du plan local d'urbanisme de la commune de Bardos.

Le projet mis à l'enquête publique :

Le projet de modification n°1 du PLU de Bardos vise notamment à :

- à offrir un cadre adapté à la mise en œuvre du plan de référence qui guidera les aménagements du centre bourg,
- à apporter quelques évolutions au règlement afin de clarifier et faciliter l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme,
- à faciliter les conditions de réalisation des affouillements et exhaussements de sol dans les zones A,
- à intégrer les décisions du jugement du Tribunal administratif de Pau n°2000738 du 27 juin 2023.

Les dates de l'enquête publique :

Par arrêté du 27 février 2024, le Président de la CAPB a prescrit l'ouverture de l'enquête publique sur ce projet. Elle se déroulera durant 31 jours,

du mercredi 27 mars 2024, à 9h00, au vendredi 26 avril 2024 inclus jusqu'à 17h00.

Pour cette enquête, Monsieur Michel Chatrieux a été désigné Commissaire-Enquêteur par décision du 08 février 2024 de Mme la Présidente du Tribunal Administratif.

Pendant l'enquête publique :

1/ Chacun pourra consulter le dossier d'enquête publique, composé des pièces et des éléments requis,

- sous format papier, en Mairie de Bardos (Le bourg – 64520 Bardos), aux jours et horaires habituels d'ouverture au public ;
- sous format numérique, depuis les sites internet du registre dématérialisé www.registre-dematerialise.fr/5228, et de la CAPB www.communaute-paysbasque.fr.

Un accès gratuit aux dossiers et registres dématérialisés est garanti par la mise à disposition d'un poste informatique en Mairie de Bardos aux jours et horaires habituels d'ouverture au public. Toute personne peut également, à sa demande et à ses frais, obtenir communication d'une copie du dossier d'enquête auprès de la CAPB.

2/ Chacun pourra consigner ses observations et propositions, ou les adresser :

- sur le registre papier tenu en Mairie de Bardos (Le bourg – 64520 Bardos) aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;
- par voie électronique, sur le registre dématérialisé www.registre-dematerialise.fr/5228 ;
- par courrier, au siège de l'enquête publique, à l'adresse : « Monsieur le Commissaire Enquêteur - Modification n°1 du PLU – Mairie de Bardos, Le bourg, 64520 BARDOS », avec la mention « NE PAS OUVRIR ».

Les observations/propositions devront parvenir à Monsieur le Commissaire enquêteur. Elles devront lui parvenir au plus tard le vendredi 26 avril 2024, à 17h.

3/ Monsieur le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public (permanences) en Mairie de Bardos (Le bourg, 64520 BARDOS) les :

- mercredi 27 mars de 14h à 17h,
- mardi 9 avril de 9h à 12h,
- jeudi 18 avril de 9h à 12h
- vendredi 26 avril de 14h à 17h.

Après l'enquête publique :

Le rapport et les conclusions motivées de M. le Commissaire-Enquêteur pourront être consultés au siège de la Communauté (15 avenue Foch, Bayonne) et en mairie de Bardos aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux pendant une durée d'un an ainsi que sur le site internet de la Communauté www.communaute-paysbasque.fr.

Le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Bardos, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et du rapport de M. le Commissaire-Enquêteur, sera soumis pour approbation au Conseil Communautaire de la CAPB.

Des informations peuvent être sollicitées auprès de la CAPB (Direction de la Planification : 05 59 44 72 72) et de la Mairie de Bardos (05 59 56 80 59).

Le Président